

COLLOQUE

LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES EXPOSÉS AUX RISQUES NATURELS

ORGANISÉ PAR FRANÇOIS CAFARELLI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC

Salle des Actes, Ecole de Droit, 41 bd F. Mitterrand, Clermont-Ferrand

7 & 8

décembre

2 0 2 1

En présentiel et en distanciel
Inscription obligatoire avant le 3 décembre :
resilrisquesnat.sciencesconf.org

MARDI 7 DÉCEMBRE

13h30 /// Accueil des participants

13h45 /// Ouverture du Colloque

Pr. Jean-François RIFFARD, doyen de l'École de Droit

Pr. Evan RASCHEL, directeur du CMH

14h00 /// Début des travaux

Introduction

Jean-Marie PONTIER, Professeur émérite de droit public, CRA, Université Aix-Marseille

I – Résilience des territoires et prévention des risques naturels

Sous la présidence de Christophe TESTARD, Professeur de droit public, CMH, UCA

A – Adapter les territoires aux risques naturels

14H30 ///

Mesures de la vulnérabilité au changement climatique

*Michaël GOUJON et Sébastien MARCHAND,
Maîtres de conférences en économie, CERDI, UCA*

Une boîte à outils multicritères au service de la résilience des territoires et de l'évaluation des politiques publiques

*Arnaud DIEMER, Cécile BATISSE,
Maîtres de conférences en économie, CERDI, UCA*

La participation du public : vertus et limites

Christophe TESTARD, Professeur de droit public, CMH, UCA

16h30-16h45 /// Pause

B – Adapter les normes aux risques naturels

La maîtrise des risques liés aux submersions marines en contexte de changements climatiques : un objectif à l'origine d'une mutation du système des normes régissant l'élaboration des plans de prévention des risques littoraux

*Olivier DUPERE, Maître de conférences en droit public, CRJ,
Université de La Réunion*

L'adaptation du droit pour prévenir le risque d'érosion côtière : l'apport de la loi « climat et résilience »

*Rémi RADIGUET, Maître de conférences en droit public, CDED,
Université de Perpignan Via Domitia*

L'intégration du risque catastrophique dans le processus d'instruction et de délivrance des autorisations d'urbanisme

Jennifer MARCHAND, Maître de conférences en droit public, CMH, UCA

17h45 /// Fin des travaux

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

8h30 /// Accueil des participants

9h00 /// Début des travaux

II – Résilience des territoires et réalisation des risques naturels

*Sous la présidence de Jean-Marie PONTIER,
Professeur émérite de droit public, CRA, Université Aix-Marseille*

A – Coordonner les acteurs et actions de la gestion des catastrophes naturelles

L'efficacité de la réponse de sécurité civile

*Patrick HERTGEN, Médecin colonel, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris,
Maître de conférences à Sciences Po*

Droit des risques naturels et protection de l'environnement : entrelacs et entrecroisements

*Loïc PEYEN, Maître de conférences en droit public, IEJUC,
Université Toulouse 1 Capitole*

10h00-10h15 /// Pause

B – Renouveler les outils de gestion des catastrophes naturelles

La gestion de la crise due au SARS Cov2 : Un état de catastrophe sanitaire face aux risques épidémiques ?

Serge SLAMA, Professeur de droit public, CRJ, UGA

Crises majeures : le « tiers – service public » sort de l'ombre

*Sylvain NIQUEGE, Professeur de droit public, Institut Léon Duguit,
Université de Bordeaux*

La réactivité de la fonction publique, un nouveau principe ?

*Pierre VILLENEUVE, Docteur en droit, Directeur régional des achats,
Préfecture de région, Professeur affilié à l'EHESP*

Contrats publics et crises – Les enseignements de la crise sanitaire

Charles-André DUBREUIL, Professeur de droit public, CMH, UCA

12h00-13h30 /// Pause déjeuner

III – Résilience des territoires et assimilation des risques naturels

*Sous la présidence d'Evan RASCHEL,
Professeur de droit privé, CMH, UCA*

A – Réparer les territoires touchés par les catastrophes naturelles

Vers une responsabilité du fait de l'aggravation des préjudices environnementaux ?

Blanche LORMETEAU, Chargée de recherche CNRS, IODE, Université de Rennes 1

La responsabilité pénale des élus comme exutoire ?

Evan RASCHEL, Professeur de droit privé, CMH, UCA

14h45-15h00 /// Pause

**La capacité de l'administration à tirer les leçons de la catastrophe
L'exemple de la sécurité civile**

Bertrand PAUVERT, Docteur en droit public, HDR

Droit de reconstruire à l'identique et impératif de sécurité publique

*Sébastien DEFIX, Directeur Général « Pôle Appui Juridique et Stratégique »,
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Professeur associé à l'Ecole de Droit,
CMH, Université d'Auvergne*

**La résilience comme prisme d'analyse des rapports de pouvoir dans la
reconstruction post-catastrophe – Le cas de l'île de Saint-Martin**

Marie CHERCHELAY, Doctorante en géographie, GEOLAB, Université de Limoges

**La publication des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :
un facteur déterminant de la médiatisation des risques naturels ?**

*Thomas BIHAY, Maître de conférences en sciences de l'information et de la
communication, et Sébastien ROUQUETTE, Professeur en communication,
ComSocs, UCA*

*Jacques CAILLOSSE, Professeur émérite en droit public, CERSA,
Université Paris II*

17h00 /// Fin des travaux

16h25-16h30 /// Pause



francois.cafarelli@uca.fr



**I-SITE
CLERMONT**
Clermont Auvergne Project



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne

